



Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA

Hors-série n° 10 | 2016

L'origine des sites monastiques : confrontation entre la
terminologie des sources textuelles et les données
archéologiques

Un riche contexte d'implantation pour l'abbaye Saint-Géraud d'Aurillac (Cantal) : l'apport de l'archéologie préventive

Nicolas Clément



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/cem/14497>

DOI : 10.4000/cem.14497

ISSN : 1954-3093

Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

Référence électronique

Nicolas Clément, « Un riche contexte d'implantation pour l'abbaye Saint-Géraud d'Aurillac (Cantal) : l'apport de l'archéologie préventive », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 10 | 2016, mis en ligne le 09 décembre 2016, consulté le 04 mars 2023. URL : <http://journals.openedition.org/cem/14497> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cem.14497>

Ce document a été généré automatiquement le 4 mars 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions
4.0 International - CC BY-NC-SA 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>

Un riche contexte d'implantation pour l'abbaye Saint-Géraud d'Aurillac (Cantal) : l'apport de l'archéologie préventive

Nicolas Clément

- 1 L'abbaye Saint-Géraud d'Aurillac naît dans la dernière décennie du IX^e siècle à la faveur d'une fondation laïque. Le promoteur, Géraud, est issu d'une des plus puissantes familles méridionales carolingiennes. Si ces ascendances ont été débattues¹, c'est que l'auteur de la *Vita sancti Geraldi Auriliacensis*², Odon de Cluny, place dans le lignage familial deux importants personnages mérovingiens : saint Césaire d'Arles et saint Yrieix. Le dernier état des lieux à ce sujet démontre clairement que Géraud, un *vassus dominicus* devenu comte, est un laïc de haute lignée aristocratique, son arrière-grand-mère paternelle, Waldrade, étant la sœur de Guillaume de Gellone, arrière-grand-père de Guillaume le Pieux³. Ce récit hagiographique narre des débuts difficiles pour le monastère d'Aurillac. Géraud décide de faire construire une église dédiée à saint Pierre sur son domaine d'Aurillac, dont il vient de faire don à Rome⁴, mais avant même qu'elle ne soit terminée, celle-ci s'écroule. À la fin de l'hiver suivant, Géraud décide, du haut de son *oppidum* dominant la rive droite de la Jordanne, d'un nouvel emplacement pour son établissement monastique qui désormais jouxtera un lieu de culte édifié par son père et dédié à saint Clément⁵. La première église dédiée à saint Pierre sort enfin de terre. Nous ne connaissons pas la date exacte de cette initiative, que l'on peut cependant situer autour de 895, en tout cas avant 899, date du diplôme d'immunité accordé par Charles le Simple. Les deux sites sont tellement proches que, dans ce diplôme, le monastère est dédié en l'honneur de Pierre, le prince des Apôtres, mais aussi à saint Clément⁶. C'est donc presque par un abus de langage que l'on parle de l'abbaye Saint-Géraud d'Aurillac⁷, alors qu'il devrait être question du monastère Saint-Pierre et Saint-Clément d'Aurillac, ce qui est très explicite dans le codicille du testament de Géraud daté de 909⁸.

- 2 L'analyse des sources textuelles apporte son lot d'informations quant au contexte d'implantation de cet établissement monastique. Géraud possède le domaine d'Aurillac, qualifié d'« *opido vel villa* »⁹, qu'il tient de ses parents, et où son père avait donc fait construire une église en l'honneur de saint Clément. Le centre du pouvoir se caractérise par un site de hauteur, celui du château Saint-Étienne. De ces deux éléments, on peut suggérer que ce terroir, bordant la rive droite de la Jordanne, n'était pas exempt de population, bien au contraire. La lecture des textes ne nous autorise cependant pas à aller plus loin dans l'analyse de l'occupation du sol à Aurillac en cette fin du IX^e siècle, car ce ne serait alors que pure conjecture. L'ancienneté de la présence humaine sur ce terroir pour les périodes historiques est renseignée par des découvertes archéologiques. Déjà au XVIII^e siècle, une nécropole à incinération gallo-romaine avait été découverte à quelques centaines de mètres au nord-est de l'église abbatiale Saint-Géraud. À environ 2,5 km au sud-ouest, c'est un important complexe cultuel antique (temple d'Aron) qui a été dégagé entre 1977 et 1983, lors de la création d'une ZAC¹⁰. Ce ne sont pas moins de seize entités archéologiques d'époque gallo-romaine qui ont été recensées. Dès lors, entre un terroir densément occupé – mais sous quelle forme ? – pour l'Antiquité et un site de hauteur, associé à une église avec une dédicace ancienne à saint Étienne mentionnée dans la documentation textuelle carolingienne¹¹, n'y a-t-il aucun lien ? Il est vrai que le contexte est relativement riche, mais que les témoignages restent assez silencieux.
- 3 L'archéologie préventive a permis d'avancer sur cette question lors d'un important projet immobilier situé au sud de l'église abbatiale médiévale du monastère de Saint-Géraud (fig. 1).

Fig. 1 – Vue générale du site de l'îlot Saint-Géraud en cours de fouilles avec en arrière plan l'église abbatiale

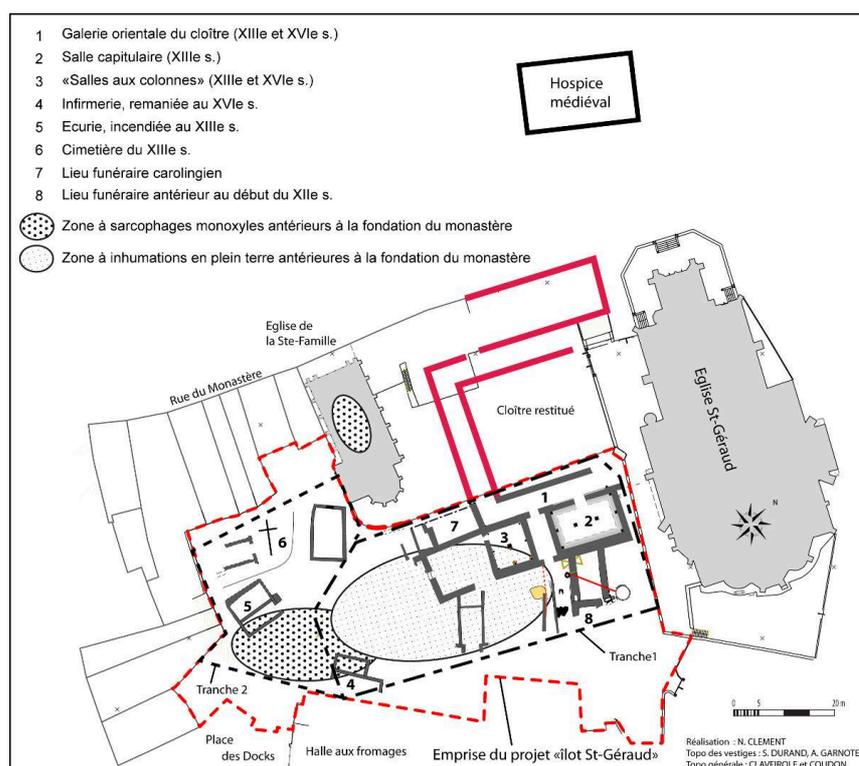


Cl. N. Clément

- 4 Ce projet de 3 000 m² compte un parking souterrain et un immeuble d'habitations de cinq niveaux¹². Les neuf sondages du diagnostic archéologique, opérés par les

archéologues de l'Inrap, n'avaient révélé que peu de vestiges conservés sur l'emprise du projet. Durant dix mois, entre fin octobre 2013 et décembre 2014, l'opérateur privé montpelliérain, *Mosaïques Archéologie*, a mené, sous ma direction, une campagne de fouilles préventives difficiles en raison des conditions climatiques et techniques. Les premières données renouvellent considérablement nos connaissances, non seulement sur la topographie monastique médiévale, mais aussi sur l'environnement dans lequel saint Géraud a fondé son établissement monastique vers 895 (fig. 2)¹³.

Fig. 2 – Plan général des structures médiévales et de l'espace funéraire carolingien



Cl. N. Clément

- 5 Les vestiges archéologiques mis au jour couvrent un champ chronologique très large, depuis le haut Moyen Âge jusqu'à l'époque contemporaine, et présentent parfois des élévations pouvant atteindre 2,5 m. Les traces d'aménagements anthropiques sur cet espace sont très denses. Même si les études sont en cours, il est d'ores et déjà possible de présenter quelques résultats. Nous mettrons de côté la description des bâtiments conventuels du XIII^e siècle mis au jour lors de ces fouilles préventives ; signalons juste que sa galerie orientale a été dégagée sur plus de 26 m de long ainsi que les bâtiments qui lui sont associés, comme la salle capitulaire de 96 m² (fig. 2, n° 1-2 et fig. 3).

Fig. 3 – Vue depuis le nord des bâtiments conventuels bordant la galerie orientale du cloître du XIII^e siècle



Cl. N. Clément

- 6 Le terroir où s'est développé le monastère d'Aurillac est situé au bord de la Jordanne et, plus précisément, dans un paléo-méandre. Malgré des traces avérées d'occupation gallo-romaine dans l'emprise de la ville actuelle d'Aurillac, le site ne révèle qu'un très léger bruit de fond antique. La présence de deux tessons de céramique sigillée sud gauloise et, encore, dans une position stratigraphique remaniée, pourrait s'expliquer par la proximité d'une nécropole à incinération. Lorsque la Jordanne a abandonné le méandre en question, ce nouveau gain de terre a été très vite conquis par les hommes. Là encore, ce ne sont malheureusement que des traces ténues. Les témoignages sont là et ont été repérés, mais l'avortement des fouilles préventives n'a pas permis de documenter favorablement ces niveaux archéologiques, situés à plus de trois mètres de profondeur dans un milieu très humide. Il s'agit, par exemple, d'une série de quatre petits piquets en chêne alignés pouvant former une clôture légère ou, encore, d'un niveau de circulation recelant de nombreux restes végétaux et quelques tessons de céramique réductrice. Ces indices prouvent assurément une occupation des lieux dès le haut Moyen Âge à la faveur d'un retrait de la Jordanne¹⁴. Malheureusement, il n'est pas encore possible de définir la nature exacte de cette occupation. Ces niveaux sont perturbés, car ils ont été percés par le creusement de fosses sépulcrales, dont certaines ont reçu des sarcophages monoxyles. Il s'agit là d'un véritable *unicum*, tant par la qualité de conservation de ces contenants funéraires putrescibles que par leur densité¹⁵.
- 7 Les conditions taphonomiques ont été exceptionnelles. Conservés dans un sédiment argileux et dans un niveau proche de la nappe phréatique, dont les battements venaient les noyer régulièrement depuis leur dépôt, ce ne sont pas moins de vingt-cinq contenants funéraires en bois qui ont été découverts, sur une fenêtre de 200 m². Majoritairement, il s'agit de sarcophages monoxyles, mais on a aussi le cas de sépultures en planches pour des sujets immatures.

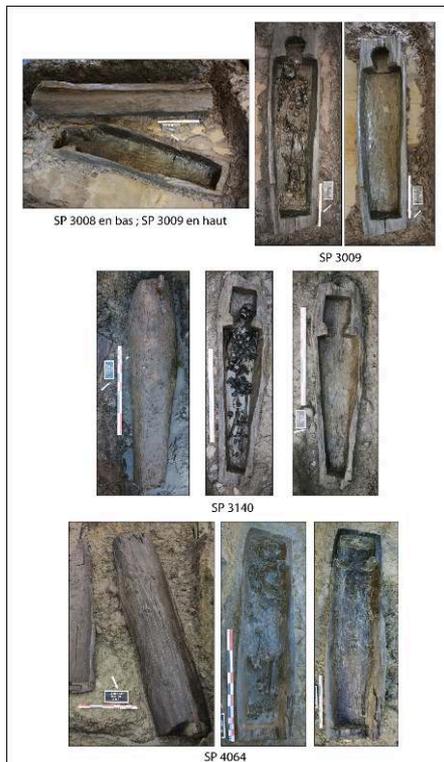
Fig. 4 – Sarcophages monoxyles carolingiens avec leur couvercle



Cl. N. Clément

- 8 Tous ne sont pas en parfait état de conservation. Étant dans un paléo-méandre, qui s'est réactivé par de violentes inondations, les sédiments sont assez variables entre des niveaux argilo-limoneux et des niveaux plus richement composés de galets ou de graviers, peu enclins à la conservation de matériaux organiques. Par conséquent, il y a toute une gamme d'états de conservation : nous avons là le « bois dans tous ses états »¹⁶, depuis de simples traces noires à la cuve et au couvercle en parfait état. Au total, treize couvercles sont archéologiquement très bien conservés pour dix-sept cuves. Cette différence s'explique simplement par le fait que la cuve garde l'eau lorsque la nappe phréatique redescend, contrairement au couvercle, qui, par conséquent, a tendance à se dégrader.
- 9 Les premières analyses montrent que deux espèces sont représentées : le chêne et le hêtre et que certains arbres étaient centenaires¹⁷. Les troncs sont parfois simplement écorcés à coups de plane ou peuvent être équarris, voire grossièrement taillés pour le couvercle. Les traces de doloire ou de hache et d'herminette sont très nettement discernables. Les grumes ont ensuite été fendues avant d'être évidées et transformées en sarcophage. Leur morphologie est assez peu standardisée et dépend avant tout de la densité de nœuds et de la rectitude du tronc (fig. 5).

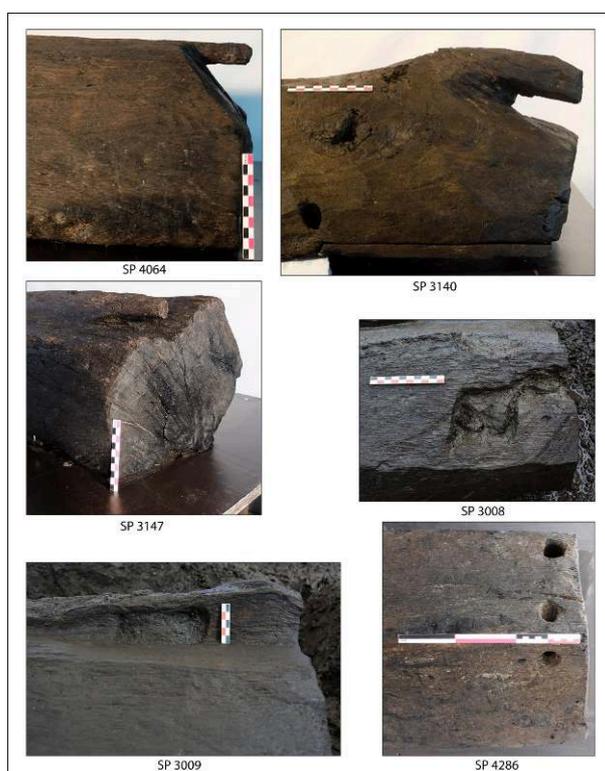
Fig. 5 – Exemples de sarcophages monoxyles carolingiens en parfait état de conservation



Cl. N. Clément

- 10 Leur longueur varie entre 2,10 et 2,35 m hors tout pour une largeur de 0,35 à 0,58 m. Tous ces contenants de défunts adultes possèdent une logette céphalique, dont la typologie est variée en passant du carré au rond. Parfois rehaussés par rapport au reste de la cuve, ces aménagements sont absents des sarcophages monoxyles des sujets immatures. Les couvercles offrent encore plus de variétés. Ils peuvent être simplement écorcés. Certains sont équarris et portent une arête longitudinale. Tous ont un point en commun : des éléments de manipulation (fig. 6).

Fig. 6 – Exemples d'éléments de préhension sur les couvercles des sarcophages monoxyles carolingiens

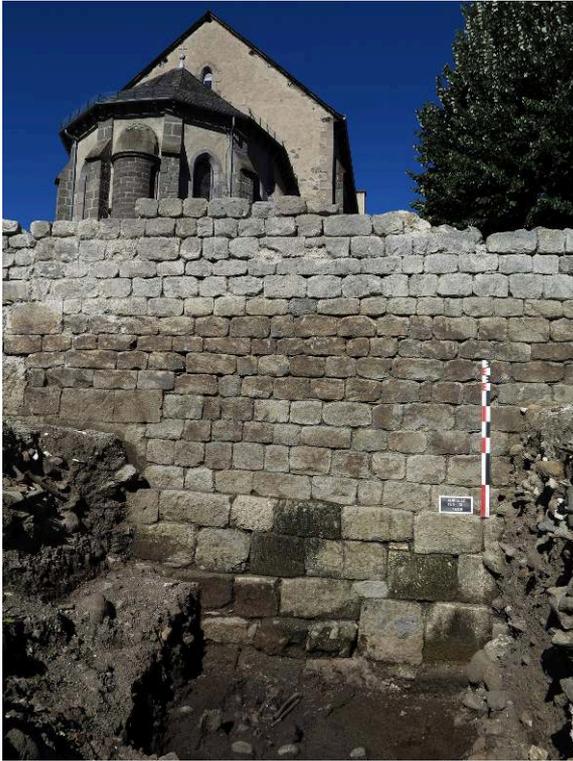


Cl. N. Clément

- 11 Il peut s'agir de véritables poignées plus ou moins élaborées (SP 3008, SP 3140, SP 3147, SP 4064). D'autres dispositifs ont été observés. Il y a des percements, simples pour passer une corde dans un couvercle taillé en bâtière (SP 4286) ou quadrangulaires dans une arête longitudinale (SP 3007, SP 3099, SP 4067). Les cuves comme les couvercles sont fortement évidées, avec des parois parfois de quelques centimètres d'épaisseur. Il ne peut rester qu'un à deux centimètres de duramen pour deux à trois centimètres d'aubier, très spongieux. Enfin, si l'orientation tête à l'ouest est privilégiée, il y a plusieurs cas où la tête est au sud ou au sud-ouest, alors que les contraintes physiques ne semblent pas en être la cause.
- 12 Sans entrer dans des détails qui nous amèneraient hors propos, la taphonomie exceptionnelle du dépôt archéologique a aussi permis de conserver des macro-restes végétaux tout à fait significatifs pour appréhender les pratiques funéraires en usage à Aurillac entre le VIII^e et la fin du IX^e siècle. C'est tout d'abord le dépôt de branches d'arbre qui a été repéré, à plusieurs reprises, sur des couvercles. Il y a aussi le cas du dépôt d'un élément végétal, une plante de type fêrue, sur le fond d'un sarcophage, avant l'introduction du corps (SP 3147), ou encore les restes de centaines de pupes de diptères nécrophages prélevés au fond de deux sarcophages (SP 4063 et 4532). Ces témoignages renseignent sur des gestes funéraires imperceptibles dans la documentation écrite, même si l'utilisation du tronc de bois est attestée dès la fin du VI^e siècle chez Grégoire de Tours : « *Et statim iussit elidere arborem truncatumque columnam eius per capita cuneos scissam praecipit excavare [...]*¹⁸. »

- 13 Du point de vue stratigraphique, ces sarcophages monoxyles appartiennent à un vaste complexe funéraire antérieur à la mise en place du monastère¹⁹ (cf. fig. 2). Attesté sur près de 2 000 m², mais non fouillé, ce lieu funéraire est au cœur du site. Il est très dense, avec peut-être plusieurs centaines d'inhumations en pleine terre (au moins 300), mais sans qu'aucune réduction n'ait été observée. À son extrémité méridionale, des sarcophages monoxyles prennent le relais, en perturbant toutefois des inhumations précédentes. Les ossements sont même parfois rejetés dans le comblement de la fosse recevant le sarcophage. Il y a donc une chronologie relative entre ces deux pratiques funéraires, mais rien n'interdit leur contemporanéité par la suite. Le croisement des datations dendrochronologiques et radiocarbone pourra peut-être préciser ce phasage.
- 14 Avant même le développement du monastère, ce site est donc déjà remarquable à plusieurs égards, avec une conservation exceptionnelle de contenants funéraires putrescibles, de riches informations à caractère paléo-environnemental et sur les pratiques funéraires en usage à la période carolingienne. Cette découverte est, de surcroît, à mettre en regard avec celle effectuée en 1894 lors de la construction de l'église de la Sainte-Famille, à la bordure occidentale du site. Là, déjà, la mise au jour de sarcophages en bois avait suscité l'émoi chez les érudits locaux et chez une sœur du couvent de Sainte-Famille, qui a transmis le récit des travaux dans lequel elle décrit « des cercueils grossièrement taillés dans des troncs d'arbres en forme de cercueils égyptiens²⁰ ». Distants d'une quarantaine de mètres, ces deux sites ne font en réalité qu'un seul espace funéraire d'environ 800 m². Jusqu'à cette découverte, ce type de contenant funéraire était associé à des sépultures privilégiées²¹, mais force est de constater qu'il s'agit avant tout d'un nouveau mode de pratiques funéraires, au moins pour le bassin d'Aurillac²². Ces sarcophages monoxyles, dont la datation précise est en cours, témoignent non seulement de leur « environnement naturel »²³, mais aussi de leur environnement topographique au cours du IX^e siècle, soit à l'époque du père de Géraud et de saint Géraud lui-même. Si ce vaste champ funéraire s'apparente, en effet, à une nécropole de plein champ dépourvue de lieu de culte, il ne faut pas oublier que le père de saint Géraud avait édifié, vers 850, une église en l'honneur de saint Clément. Un lien existe-t-il entre l'évolution des contenants funéraires et l'extension vers le sud et l'ouest de cette nécropole pour devenir un cimetière *ad sanctos* ? Il est encore trop tôt pour en discuter.
- 15 Outre cette terre des morts, deux bâtiments maçonnés ont attiré notre attention, sans que l'on sache, à ce jour, s'ils sont antérieurs ou s'ils marquent les prémices du monastère d'Aurillac. Des datations au radiocarbone devraient là encore apporter des éléments de réponse. Il s'agit en premier lieu d'un édifice, partiellement dégagé, qui a été réaménagé lors des travaux de construction du nouveau cloître au XIII^e siècle (cf. fig. 2, n° 7). La mise en œuvre de ses murs est de très bonne facture, avec de petits moellons en trachy-andésite et des assises de soubassement en bloc de brèche volcanique (fig. 7).

Fig. 7 – Parement extérieur du mur oriental d'un édifice à vocation funéraire coupant une inhumation en pleine terre carolingienne



En arrière-plan, le chevet de l'église de la Sainte-Famille.
Cl. N. Clément

- 16 Les murs sont puissants avec 1,20 m de large. Conservé sur plus de 2,50 m de haut, le bâtiment est légèrement désaxé suivant une orientation ouest-est. Il n'a pas été dégagé sur sa longueur totale, mais celle-ci a été reconnue sur plus de 5 m tandis que sa largeur complète est de 8,50 m dans l'œuvre. L'absence du plan complet interdit toute conjecture quant à sa fonction. Cependant, à la faveur d'un petit sondage (1 m²), il s'avère qu'il renferme des sarcophages monolithes (fig. 8).

Fig. 8 – Sarcophage monolithe déposé à l'intérieur et contre le mur nord de l'édifice à vocation funéraire



Cl. A. Lambert

- 17 De plus, le mur oriental a coupé au moins une inhumation en pleine terre de l'espace funéraire carolingien précédemment décrit (cf. fig. 7).
- 18 Cette donnée capitale nous incite à interpréter cet édifice comme un bâtiment à vocation funéraire. De là à l'associer à un fragment de l'église Saint-Clément, il n'y a qu'un pas que nous n'osons pas encore franchir en attente des études complémentaires.
- 19 Le second édifice, à moins de 25 m du chevet roman, soulève aussi des questions quant à sa fonction et sa datation (cf. fig. 2, n° 8). La chronologie relative nous assure qu'il est antérieur à la fontaine du palais abbatial, donc au début du XII^e siècle²⁴. Sa mise en œuvre est tout aussi soignée que dans l'édifice précédent, avec des murs atteignant 1,40 m de large, une épaisseur impressionnante, même s'il s'agit a priori de la fondation (fig. 9)²⁵.

Fig. 9 – Vue zénithale d'un édifice agglomérant des sarcophages monolithes non loin du chevet roman de l'église abbatiale



À droite, une cuve a été tronquée lors de la mise en place de la fontaine du palais abbatial au début du XII^e siècle.

Cl. N. Clément

- 20 Situé en limite de berme, seule la largeur du bâtiment est connue : 3,50 m. Le fait le plus remarquable est qu'il a polarisé autour de lui plusieurs sarcophages monolithes. Une dizaine a été identifiée, mais un seul a pu être fouillé (SP 2336) et a livré une petite flûte assez fruste de 14,9 cm de long. Ces contenants funéraires ont la même structure interne que les sarcophages monoxyles, à savoir la présence d'une logette céphalique. Les datations au radiocarbone permettront de caler dans le temps cet édifice, mais seules des fouilles programmées pourraient discriminer sa nature réelle, entre une simple église funéraire des premiers temps du monastère d'Aurillac et, si l'on ose, la première église carolingienne de cet établissement.
- 21 L'archéologie préventive a rebattu les cartes quant à la genèse du monastère d'Aurillac, voulu et fondé par saint Géraud au pied de l'*oppidum*²⁶ familial surplombant un site déjà bien occupé par l'homme. Même si l'analyse architecturale des vestiges du château Saint-Étienne ne porte pas de traces remontant au-delà de la fin du XII^e siècle²⁷, l'archéologie invite à le voir non comme une tour réaménagée au XIII^e siècle, assurant le pouvoir abbatial alors en lutte avec les bourgeois de la ville d'Aurillac, mais comme un centre de pouvoir carolingien, si ce n'est plus ancien. On y trouve une ancienne église dédiée à saint Étienne, puis, dans le nouveau terroir gagné sur la Jordanne, une nouvelle église dédiée à saint Clément et un vaste champ funéraire. S'agit-il d'un simple domaine rural carolingien²⁸ ou ne faudrait-il pas y voir plutôt un chef-lieu d'une de ces petites entités territoriales parfois absentes de la documentation écrite²⁹ ?
- 22 Force est de constater que l'archéologie est un nouveau prisme à travers lequel il faut sans doute revisiter les premiers temps de l'implantation monastique dans ce « désert » auvergnat bordant la Jordanne.

NOTES

1. Nous nous référons à la synthèse de S. FRAY, *L'aristocratie laïque au miroir des récits hagiographiques des pays d'Olt et de Dordogne (X^e-XI^e siècles)*, thèse d'histoire médiévale, sous la direction de Dominique Barthélemy, université de Paris Sorbonne, 2011, p. 605-639.
2. ODON DE CLUNY, *Vita Sancti Geraldii Auriliacensis*, éd. et trad. A.-M. BULTOT-VERLEYSSEN, Bruxelles, 2009 (*Subsidia Hagiographica*, 89).
3. S. FRAY, *L'aristocratie laïque...*, op. cit., p. 622 et 659.
4. ODON DE CLUNY, *Vita Sancti Geraldii...*, op. cit., II, 4 : « [...] *Reuersus autem lapidicinos et macciones undecumque iussit aggregari ad construendam in honore beati Petri ecclesiam. [...]* ».
5. ODON DE CLUNY, *Vita Sancti Geraldii...*, ibid., II, 5 : « [...] *Geraldus quodam mane, consuetis orationibus expletis, exiit ab oppido quod eidem loco imminet. [...] Cepto operi sagaciter instantes, ecclesiam competenti granditudine et arcuato scemate compertam efficaciter ad eius uotum architectati sunt. Est autem sita e regione illius ecclesie quam pater eius dudum in honore sancti Clementis construxerat. [...]* ».
6. G. VIGIER (PÈRE DOMINIQUE DE JÉSUS), *Histoire paraenétique des trois saints protecteurs du Haut Auvergne. Avec quelques remarques sur l'histoire ecclésiastique de la province*, Paris, 1635, p. 652 : « [...] *monasterium, quod est in pago aluernico situm, cognomine Aurilacus, in honorem Apostolorum Principis, et beati Clementis fundatum [...]* ». Les transcriptions dans cet ouvrage contiennent beaucoup d'erreurs relevées dans S. FRAY, *Une mémoire mutilée. Les chartes médiévales de Saint-Géraud d'Aurillac (899-1300)*, mémoire de DEA d'histoire, sous la direction de Bernard Dompnier, université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, 2002, p. 117-138.
7. On retrouve néanmoins cette appellation sur un sceau du milieu du XIV^e siècle, cf. P. DE BOSREDON, *Sigillographie de l'ancienne Auvergne : XII^e-XVI^e siècles*, Brive, 1895, n° 1349, p. 508-509.
8. ODON DE CLUNY, *Vita Sancti Geraldii...*, op. cit., p. 60 ; D. DE SAINTE-MARTHE, *Gallia christiana, in provincias ecclesiasticas distributa ; qua series et historia archiepiscoporum, episcoporum et abbataum*, Paris, 1720, t. 2, col. 438-440 : « [...] *pro Deo et S. Petri condonatum habeo, qui vocatur Aurelhacus monasterium [...]. Ex hoc instrumento patroni hujus monasterii fuerunt SS. Petrus, et Clemens [...]* ».
9. ODON DE CLUNY, *Vita Sancti Geraldii...*, ibid., I, 1.
10. M. PROVOST ET P. VALLAT, *Carte archéologique de la Gaule*, t. 15 (*Le Cantal*), Paris, 1997, p. 73-78.
11. *Des miracula inédits de saint Géraud d'Aurillac*, éd. et trad. A.-M. BULTOT-VERLEYSSEN, 2000 (*Analecta Bollandiana*, 118), n° 14, l. 4-5.
12. Face aux importantes découvertes, le projet a été annulé.
13. N. CLÉMENT, « Îlot Saint-Géraud à Aurillac (Cantal) », in *Journée régionale de l'archéologie 2014, Service Régional de l'Archéologie, Auvergne*, 2014 ; N. CLÉMENT, « Les fouilles de l'îlot Saint-Géraud à Aurillac (Cantal) », in *Journée Régionale de l'Archéologie 2015, Service Régionale de l'Archéologie, Auvergne*, 2015.
14. N. CLÉMENT, « Les fouilles de l'îlot Saint-Géraud... », ibid., p. 91.
15. La rareté de ce type de contenant funéraire a souvent été soulignée : L. FIOCCHI, P. CHEVALIER ET O. LAPIE, « Les cercueils monoxyles du milieu du X^e siècle à Souvigny (Allier) », in F. CARRÉ ET F. HENRION (dir.), *Le bois dans l'architecture et l'aménagement de la tombe : quelles approches ?*, Saint-Germain-en-Laye, 2012, p. 147.
16. Pour reprendre ici le titre de l'article de B. LECOMTE-SCHMITT, « Le bois dans tous ses états », in F. CARRÉ ET F. HENRION (dir.), *Le bois dans l'architecture...*, op. cit., p. 29-31.
17. Études en cours menées par Georges-Noël Lambert (chercheur honoraire du CNRS, collaborateur de l'université de Liège) et Frédéric Guibal (CNRS, UMR 6116).
18. GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs*, Livres I-VI, éd. H. OMONT, Paris, 1886, V, c. III.

19. Qu'il s'agisse de l'espace funéraire avec les sarcophages monoxyles ou de celui des inhumations en pleine terre, le recrutement est mixte : femmes, hommes et enfants.
20. A.D.15, 1 Mi 103 R 1.
21. Il est admis plus classiquement que les sarcophages monoxyles reflètent une hiérarchie sociale et qu'ils seraient réservés à une minorité de défunt : cf. C. TREFFORT, « Les meubles de la mort : lit funéraire, cercueil et natte de paille », in D. ALEXANDRE-BIDON et C. TREFFORT (dir.), *A réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, Lyon, 1993, p. 215. Aujourd'hui, ce débat doit être relancé.
22. On peut se poser la question de savoir quelle est la filiation entre ces sarcophages monoxyles et les *Baumsärger* ou *Totenbäum* allemands du VI^e siècle, comme ceux de la nécropole d'Oberflacht, conservés au *Landesmuseum Württemberg* à Stuttgart ?
23. L. FIOCCHI, P. CHEVALIER et O. LAPIE, « Les cercueils monoxyles... », *op. cit.*, p. 150.
24. N. CLÉMENT, « Îlot Saint-Géraud... », *op. cit.*, p. 121.
25. Les fouilles préventives ayant été stoppées, cet édifice n'a été que dégagé en plan.
26. ODON DE CLUNY, *Vita sancti Geraldii...*, *op. cit.*, I, 38 : *Oppidum nichilominus quod monasterio superiminet frater predicti Ademari clanculo irrepsit.*
27. B. PHALIP, *Le château et l'habitat seigneurial en Haute Auvergne et Brivadois entre le XI^e et le XV^e siècle. Essai de sociologie monumentale*, thèse de doctorat en art et archéologie, sous la direction d'Anne Prache, université Paris IV-Sorbonne, 1990, p. 77-78.
28. S. FRAY, *L'aristocratie laïque...*, *op. cit.*, p. 653.
29. P.-E. POBLE, « Les structures territoriales en Auvergne méridionale au temps de Géraud d'Aurillac », *Revue de la haute Auvergne*, 72 (2010), p. 49-51.
-

AUTEUR

NICOLAS CLÉMENT

Mosaïques Archéologie